

# Fonds local d'initiative pays: l'appel à projets est reconduit

Par La Voix du Nord | Publié le 01/12/2016

Depuis 2011, le Pays du Cambrésis met en place un dispositif d'aide aux projets associatifs du territoire : le Fonds local d'initiative pays (FLIP). L'appel à projets est lancé. Cette année, une enveloppe de 15 000 € est dédiée aux associations.



***Le FLIP est destiné à soutenir diverses animations et initiatives comme des festivals ou des spectacles historiques.***

Le FLIP est une aide, d'un montant pouvant atteindre 3 000 € (maxi), destinée à soutenir diverses animations et initiatives : animations liées à l'environnement, actions innovantes dans l'économie sociale et solidaire, actions d'écocitoyenneté, pièces de théâtre montées avec les habitants, organisation de festivals ou de spectacles historiques...

## **Près de cent projets soutenus**

L'an dernier plusieurs projets ont été soutenus : la construction de boîtes en bois stylisées avec les Scènes du Haut Escaut, la fabrication et le baptême du *Tiot mile del' fabrique* avec Beauvois Expansion Animation, l'exposition sur l'histoire et la vie de Rieux-en-Cambrésis avec l'Amicale laïque, etc.

Depuis sa création, près de 100 projets ont été soutenus pour un montant de 175 000 €.

En 2016, les élus du syndicat mixte du Pays du Cambrésis ont validé la reconduction du dispositif. Cette année, l'enveloppe s'élève à 15 000 €.

## **Pour qui, pour quoi ?**

Vous êtes une association de type union commerciale, association culturelle, de promotion des cultures populaires, de promotion du patrimoine historique local... ou une association ayant pour projet de développer des actions à destination de la population sur le Cambrésis ; le siège de votre association est localisé sur une des 116 communes du Pays du Cambrésis. Alors, vous pouvez en bénéficier.

Votre projet doit par ailleurs répondre à certaines conditions : accompagner les dynamiques engagées par le syndicat mixte du Pays notamment les animations liées à la Trame verte et bleue, à l'économie sociale et solidaire et au plan climat territorial ; soutenir les initiatives liées à l'agriculture durable ; faire découvrir les spécificités locales ou encore favoriser la participation des habitants à un projet.

Un seul appel à projets est prévu. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 janvier 2017. Le projet doit se dérouler impérativement entre 1er décembre 2016 et le 31 mai 2017.

Règlement téléchargeable sur [www.lecambrésisenprojet.com](http://www.lecambrésisenprojet.com). Renseignements au 03 27 72 92 60.